



Service Public  
Fédéral  
FINANCES

TARIF-AVIS 279

22.12.2011

Administration générale des  
DOUANES et ACCISES

### MESURES ANTIDUMPING

**Selon l'avis 2011/C 373/11 paru dans le Journal officiel UE n° C 373 du 21 décembre 2011, le droit antidumping définitif sur les mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses ou ammoniacales (code marchandise 3102 8000 00) originaires d'Algérie, de Biélorussie, de Russie et d'Ukraine expire le 22 décembre 2011.**

Pour l'Administrateur général Douanes et Accises a.i.:  
L'Auditeur général des finances a.i.,

;

B. LEROY